

Schéma de Cohérence Territoriale Du Pays Dieppois-Terroir de Caux

Bientôt l'enquête publique

Du **lundi 13 mars au vendredi 14 avril 2017**, aura lieu l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale voté par les élus le 19 octobre dernier. Ce sera la dernière occasion pour les habitants de donner leur avis sur le projet ambitieux de développement du territoire pour les 20 prochaines années.

Le dossier complet accompagné des avis des personnes publiques associées sera consultable dans les mairies des principales communes du territoire ainsi qu'au siège du Pays, des communautés de communes et d'agglomération et sur le site internet du Pays : www.paysdieppois-terroirdecaux.fr

Un registre accompagnera ce dossier pour recevoir les observations et 3 commissaires enquêteurs seront à disposition des habitants pour échanger sur ce projet lors de permanences (voir ci-dessous).

Date	Heure	Lieu
Lundi 13 mars 2017	9h – 12h	Hôtel de Ville de Dieppe
Mercredi 15 mars 2017	14h – 17h	Mairie de Tôtes
Jeudi 16 mars 2017	14h – 17h	Siège de la CC Falaise du Talou à Envermeu
Vendredi 17 mars 2017	9h-12h	Mairie d' Offranville
Mardi 20 mars 2017	9h – 12h	Mairie de Luneray
Mercredi 22 mars 2017	14h – 17h	Mairie de Val de Saône
Jeudi 23 mars 2017	14h – 17h	Mairie de Saint Aubin sur Scie
Mardi 28 mars 2017	14h – 17h	Mairie d' Auffay
Mercredi 29 mars 2017	14h – 17h	Mairie de Bacqueville en Caux
Jeudi 30 mars 2017	9h – 12h	Mairie de Rouxmesnil-Bouteilles
Mercredi 5 avril 2017	14h – 17h	Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont
Jeudi 6 avril 2017	14h – 17h	Mairie d' Arques la Bataille
Lundi 10 avril 2017	9h – 12h	Mairie de Longueville sur Scie
Mercredi 12 avril 2017	9h – 12h	Mairie de Martin Eglise
Jeudi 13 avril 2017	14h – 17h	Mairie de Petit Caux
Vendredi 14 avril 2017	14h – 17h	Hôtel de Ville de Dieppe